



**PROCÈS-VERBAL DE LA TROISIÈME SÉANCE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA MAGDELEINE
TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2021 PAR VISIOCONFÉRENCE, À 19 H**

- SONT PRÉSENTS :**
- Mmes Nathalie Bérubé, directrice (pas le droit de vote)
 - Marlyn Bilodeau, vice-présidente et déléguée substitut au comité de parents
 - Evelyne Delude, parent
 - Marie-Andrée Garant, directrice adjointe et secrétaire (pas le droit de vote)
 - Marie-lou Hutchinson, représentante du personnel de soutien
 - Eveline Labrie, enseignante
 - Eléonore-Alix Lejeune, élève
 - Karine Méthé, enseignante substitut
 - France Morissette, déléguée au comité de parents
 - Valérie St-Amour, enseignante
 - Annie Bégin, enseignante (observatrice)
 - Caroline Huppé, conseillère d'orientation
- MM.
- Bruno Hauzaree, parent
 - Jean-Nicolas Lalonde, élève
 - Sylvain Panneton, président
- SONT ABSENTS :**
- Mmes Sandra Blouin, représentante de la communauté (pas le droit de vote)
 - Josée Dubé, enseignante
 - Rosine Knafo, parent
- M.
- Alexandre Domingue-Poirier, représentant de la communauté (pas le droit de vote)

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance

M. Panneton souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement, constate qu'il y a quorum et ouvre la séance à 19 h 03.

2. Secrétariat

Mme Marie-Andrée Garant, directrice adjointe de 4^e secondaire régulier et profils, agira à titre de secrétaire.

3. Période de questions du public

Aucune question.

4. Adoption de l'ordre du jour (adoption)

CE-21-22-1425

Mme Morissette propose que les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel quel :

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance;
2. Secrétariat;
3. Période de questions du public;
4. Adoption de l'ordre du jour (**adoption**);
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 16 novembre 2021 (**adoption**) (**document #2631**);
6. Suivi au procès-verbal du 16 novembre 2021;
7. Suivi COVID et nouvelles de l'école (**information**);
8. Parole aux représentants du conseil des élèves;
9. Points à traiter :
 - 9.1. Modalités d'application du régime pédagogique et temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option (**approbation**) (**document #2632**);
 - 9.2. Activités éducatives (**approbation**) (**documents #2633 à #2637**);
10. Parole à la représentante du comité de parents;
11. Correspondance (**document #2638**);
12. Affaires diverses :
 - 12.1. Utilisation de TEAMS;
13. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 16 novembre 2021 (adoption) (document #2631)

CE-21-22-1426

Mme St-Amour demande une modification pour ajouter le titre « Suivi de programmation SAVSEC » du point 6.1 p. 582. Le point 13.1 devrait être enlevé. Ajout de majuscules aux noms des programmes Blues et Funambule au point 8 à la page 584. Information confirmée par Mme Bérubé.

Il est proposé par Mme Delude que les membres du conseil d'établissement adoptent le procès-verbal du 16 novembre 2021 tel que contenu au document #2631.

Adoptée à l'unanimité

6. Suivi au procès-verbal du 16 novembre 2021

Aucun suivi.

7. Suivi COVID et nouvelles de l'école (information)

Mme Bérubé informe les membres du conseil d'établissement de la situation COVID et des nouvelles de l'école :

- Deux cas positifs depuis la dernière rencontre : il n'y a eu aucune action requise pour l'un d'eux. Pour le cas déclaré hier, les élèves du groupe concerné devront porter le masque jusqu'au 21 décembre;
- Rencontre parents-enseignants des 18 et 19 novembre : le retour des enseignants était positif. Question sur l'expérience vécue par les parents présents : M. Hauzaree mentionne qu'il est plus facile de voir les enseignants, il avait deux rencontres de deux établissements différents, le respect de l'horaire était plus facile qu'en présentiel. Mme Morissette ajoute qu'elle aime les rencontres en présentiel pour pouvoir rencontrer les enseignants, avoir le bulletin en main, pouvoir rencontrer les directions... Questionnement sur la possibilité de faire ce type de rencontre en formule hybride. Mme Huppé ajoute que la formule à distance ne permet pas de rencontrer des parents de façon spontanée alors qu'en présentiel, il y a un avantage pour les parents qui n'ont pas nécessairement pensé à prendre rendez-vous pour répondre aux questions sur l'orientation des jeunes. Mme Delude a apprécié la rencontre virtuelle. Proposition d'un TEAMS général plus ouvert pour informer les parents des services disponibles et la possibilité de contacter les parents de façon plus individuelle. Mme Bérubé précise que les commentaires seront tenus pour compte si la prochaine rencontre parents-enseignants est en virtuel;
- Calendrier de l'avent de la Vie étudiante avec des activités quotidiennes. Le comité Santé mentale et saines habitudes de vie affiche les conseils du jour pour prendre soin de soi. Proposition de M. Hauzaree de partager quelques photos des activités en cours pour informer les parents. Mme Hutchinson précise que les photos sont sur le Instagram et le Facebook de l'école;
- Le souper de la brigade culinaire aura lieu demain;
- Mme Huppé mentionne le stage d'un jour de Jeune-Explo : une journée nationale de stage le 21 avril prochain pour les élèves de 4^e et 5^e secondaire. Une trentaine d'élèves se sont inscrits pour être jumelés à un professionnel toute la journée;
- Vêtements à l'effigie des équipes de sports parascolaires et de l'école : Mme Bilodeau mentionne qu'environ 400 items ont été vendus à un prix abordable.

8. Parole aux représentants du conseil des élèves;

Les élèves informent les membres du conseil d'établissement des dernières nouvelles du conseil des élèves :

- M. Lalonde mentionne que le conseil d'élève s'est rencontré une ou deux fois depuis la dernière séance : pour la séparation des tâches environnement, augmenter la visibilité du conseil d'élèves, message dans la Place de l'Amitié, le compte Instagram, beaucoup de recherches et de lectures sur l'environnement, plusieurs projets, dont le recyclage et la possibilité d'introduire le compostage à la Magdeleine;
- Mme Lejeune ajoute de mettre sur le babillard le nom des membres du conseil des élèves. Il a été question du code vestimentaire, au fait que le code laisse place à l'interprétation de la décence. Expliquer aux élèves, par un autre élève, possiblement du PEI pour le bénévolat, ce qu'est la décence. La majorité des élèves sont très contents de la flexibilité du code cette année. Il y a des limites pour les pyjamas et l'exposition à l'extrême. En général les gens respectent le code vestimentaire. Question de Mme St-Amour pour l'impact d'utiliser un élève pour communiquer les limites du code et de la décence. Mme St-Amour propose que ce soit un membre du conseil d'élèves qui devrait faire la tournée de classe. M. Hauzaree propose que le sujet soit débattu en ECR. Appui que l'explication par les pairs aura plus

d'impact qu'un adulte. Se questionne sur la pertinence d'utiliser les comptes Instagram pour communiquer. M. Lalonde explique que les cours ECR changent régulièrement. Le compte Instagram avait déjà été ciblé comme moyen de communication. Mme Lejeune ajoute que le débat en ECR n'a pas changé les opinions de chaque groupe. Mme Bérubé mentionne qu'il y a moins d'intervention auprès des jeunes depuis le relâchement des règles. Un comité ad hoc a été formé pour revoir les lacunes du code. Mme Labrie mentionne le non-respect des règles par rapport aux tuques et aux casquettes, interventions récurrentes et quotidiennes. Mme Lejeune mentionne que les surveillants crient après les élèves qui ne respectent pas le code de vie. M. Lalonde ajoute que les surveillants portent plus d'attention au port du masque, ce qui fait que plusieurs élèves ne se font pas avertir pour le couvre-chef.

9. Points à traiter :

9.1 Modalités d'application du régime pédagogique et temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option (approbation) (document #2632)

Mme Bérubé présente et explique les modalités d'application du régime pédagogique et le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option tels que présentés au document #2632

CE-21-22-1427

Il est proposé par Mme Delude que les membres du conseil d'établissement approuvent les modalités d'application du régime pédagogique et le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option tels que présentés au document #2632

Adoptée à l'unanimité

9.2 Activités éducatives (approbation) (document #2633 à #2637)

Mme Bérubé présente les activités éducatives telles que contenues aux documents #2633 à #2637

ACTIVITÉ ENTÉRINÉE	PROPOSÉE PAR	APPROBATION	RÉSOLUTION
Match de basketball RSEQ (#2633)	Bruno Hauzaree	Approuvée à l'unanimité	CE-21-22-1428
Soirée Reconnaissance PEI (#2634)	Bruno Hauzaree	Approuvée à l'unanimité	CE-21-22-1429
Sortie de classe pour les matchs sportifs du RSEQ (#2635)			
Visite du musée JA Bombardier (#2636)			
Karting, Laser Tag et bowling (#2637)			

Activité #2637 est le 25 février (date modifiée). Si l'élève n'a pas les moyens de payer, le Club optimiste va défrayer les coûts pour l'élève en question.

10. Parole à la représentante du comité de parents

Voici un résumé de Mme Morissette de la rencontre du comité de parents du 17 novembre 2021 :

1. Atelier de travail – Révision de la politique relative aux contributions financières;

1.1. Le but de l'atelier est de revoir le document et le mettre selon un nouveau gabarit, mais surtout de le mettre à jour suite aux changements apportés aux lois;

- 1.2. En équipe par secteur nous avons commencé à revoir les options pour les objectifs et les principes;
- 1.3. Nous n'avons eu que 20 minutes pour prendre connaissance du document et lire une série d'objectifs et un des principes;
- 1.4. Lors de la prochaine rencontre, nous allons reprendre cette activité, car nous n'avons pas beaucoup avancé.
2. Synthèse sur les retours de consultation :
 - 2.1. Régie sur les critères d'inscription pour l'année 2022-2023;
 - 2.1.1. Mis à part quelques coquilles d'orthographe, le document a été adopté;
 - 2.2. Politique d'organisation scolaire;
 - 2.2.1. Mis à part quelques coquilles d'orthographe, le document a été adopté;
 - 2.3. Calendrier 2022-2023;
 - 2.3.1. La seule demande qui a été retenue et qui va être proposée au CSS est de commencer le congé de Noël le 23 décembre 2022 et finir le congé des Fêtes avec une pédagogie le 6 janvier 2023 et ainsi recommencer les cours le 9 janvier 2023.
3. Adoption de la régie interne;
 - 3.1. Quelques points n'étaient pas clairs et nous allons revenir sur ce point à la prochaine rencontre;
4. Étude panquébécoise sur la participation scolaire des parents;
 - 4.1. Dès que je reçois le lien pour le sondage je vais vous le partager;
5. Nous avons eu un suivi de la part du CCSEHDAA (Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage), le groupe travaille actuellement sur un projet pilote de service d'accompagnement pour le secondaire.

La prochaine rencontre aura lieu le 15 décembre 2021 à 19h.

11. Correspondance (documents #2638)

Document #2638 : Procès-verbal du CPE du 9 novembre 2021;

12. Affaires diverses

12.1 Utilisation de TEAMS

Tous les membres du conseil d'établissement ont accès au TEAMS du CÉ. Les documents pour chaque rencontre y sont déposés. Dans l'éventualité d'une modification majeure, Mme Hutchinson pourrait faire parvenir un courriel aux membres.

Demande d'envoyer un lien aux membres pour avoir accès aux documents. Il serait intéressant de communiquer ces bonnes pratiques.

13. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Morissette propose la levée de la séance à 20 h 43.

Approuvée à l'unanimité



Sylvain Panneton, président



Nathalie Bérubé, directrice